

Saint Martin le Vinoux

#Naturellement Chartreuse



DOSSIER

Plus belle ma Ville !





16 et 23 mars | AUDITIONS

Les auditions du Foyer Arts et Loisirs ont permis de constater les progrès des élèves.



22 mars | PASSEPORT CITOYEN

Les enfants de CM2 du passeport citoyen ont eu la chance de visiter le site (fermé au public) des carrières des ciments Vicat.



22 mars | RÉUNION PUBLIQUE

Les élus de la Ville et les techniciens de la Métropole ont présenté le projet de réaménagement de la rue Félix Faure aux riverains.



22 et 25 mars | RENCONTRE

Sophie Turrel, illustratrice des livres pour enfants *Les Petits Chats*, a animé des ateliers à l'accueil de loisirs à destination des petits et des grands, avant de présenter son métier via des ateliers ouverts à tous.



22 mars | OUVERTURE

Après plusieurs mois de travaux, la bibliothèque Pierre Fugain a (ré)ouvert ses portes, pour la plus grande joie des abonnés et des habitants.



23 et 27 mars | SAVOIR ROULER À VÉLO

Les élèves des écoles Néron et Robert Badinter ont appris les règles à respecter pour bien rouler à vélo.

Ecole du Néron



24 mars | REPRÉSENTATION SCOLAIRE

La compagnie Sloupy, en résidence à la Maison des Moais en septembre 2022, a présenté son spectacle *La Folle Allure* aux enfants des écoles de la commune.



27 mars | "LES ÉCRANS, ON EN PARLE"

Une sensibilisation au bon usage des écrans a été proposée aux élèves des écoles élémentaires de la commune.



30 mars | PRÊT DE VÉLOS

MVélo+ a remis 10 vélos électriques à des Saint-Martiniens pour tester ce service gratuitement pendant un mois.



1^{er} avril | APÉRO CONTÉ

L'association "Martin, dis-nous" a réuni 65 personnes pour son traditionnel *apéro conté*.



6 avril | VÉLO CLUB

Le Vélo Club a organisé sa randonnée saint-martinière au départ de la Maison des Moais. C'est sous une belle météo que se sont élancés les 140 participants en direction de la Chartreuse. Après un ravitaillement à Saint-Aupre, ils ont grimpé en direction du Grand Vivier puis vers le col des 1000 Martyrs.



12 avril | INFORMATION COLLECTIVE JOBS D'ÉTÉ

La Maison de l'Emploi (MEE-MIFE Isère) a réuni tous les jeunes (de 18 à 21 ans) ayant postulé pour les jobs d'été à Saint-Martin-le-Vinoux et à Saint-Égrève.

Plus belle ma Ville !



Virginie LOPEZ
Adjointe à l'environnement,
au cadre de vie et aux aménagements



« Tout au long de l'année, nous avons à cœur d'embellir la commune avec du fleurissement qui accompagne chaque saison. Pour une ville plus colorée, plus belle et plus agréable à vivre ! Nous souhaitons réintroduire du végétal et des fleurs un peu partout en ville, même dans des espaces autrefois peu valorisés. Ces réalisations sont créées intégralement par notre service aménagement et environnement en interne. Cela nous permet d'avoir des aménagements de qualité à un coût maîtrisé. Un grand merci à eux pour leur créativité, leur enthousiasme et leur savoir-faire ainsi que pour le travail quotidien d'entretien de notre commune ! »

Servez-vous !

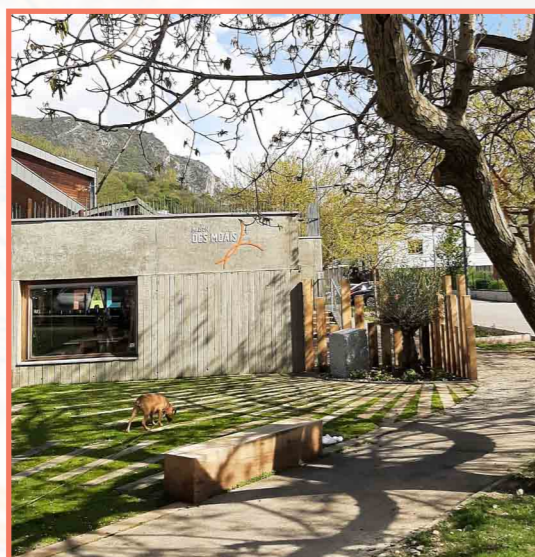
De la rhubarbe, du cassis, de la groseille, de la framboise et de nombreux arbres fruitiers ont été plantés à travers la commune à destination de tous les habitants.

N'hésitez pas à vous servir lors de vos prochaines balades.

Depuis un peu plus de 2 ans, une politique d'aménagement, d'embellissement, de protection de l'environnement est mise en place pour valoriser notre commune : aménagement d'espaces publics (square du 19 mars, parc de la Balme, parc de l'étang) ; embellissement (fleurissements, plantes aromatiques, petits aménagements en pied d'arbres, bacs à fleurs) et préservation de l'environnement (zéro pesticide, tontes et tailles raisonnées, choix d'essences résistantes, valorisations des déchets verts).

Les aménagements et créations de nouveaux espaces verts qui sont régulièrement réalisés démontrent cette volonté d'améliorer le cadre et la qualité de vie des Saint-Martiniens.

Vous découvrirez dans ce dossier le travail de cette année écoulée et les projets en cours de réalisation.



Square du 19 mars 1962

Projet

- Pose d'un totem en pierre pour permettre la lecture d'une plaque en mémoire de Gilbert Luce, Saint-Martinien mort pour la France durant la guerre d'Algérie,
- Plantation d'un olivier, symbole de paix, de cerisiers pour une floraison abondante et de fleurs pour compléter les pieds des arbres,
- Installation d'assises, de poutres et d'aménagements en bois.

Objectif

- Créer un espace convivial et ombragé.

Parc de la Balme

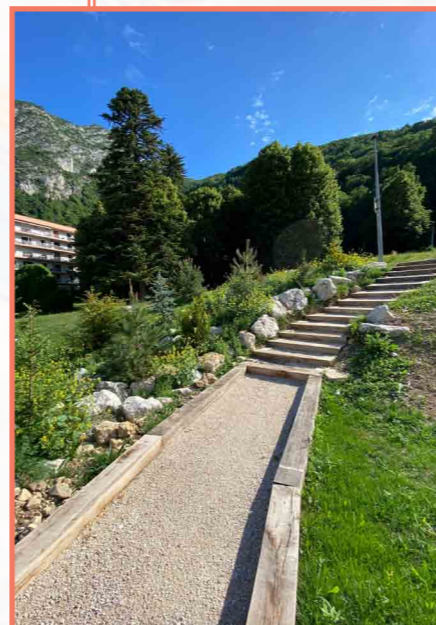
En plus des aménagements réalisés en 2022

Projet

- Plantation d'un massif de plantes aromatiques début avril,
- Plantation de conifères pour accompagner la rocaille et les escaliers,
- Implantation d'une mini-forêt,
- Installation de bacs à compost,
- Plantation de graines dans les bacs à compost.

Objectifs

- Lutter contre les îlots de chaleur,
- Valoriser et rendre le parc plus agréable,
- Expérimenter des plantations pour lutter contre la renouée du Japon, plante invasive,
- Mettre des plantes aromatiques à destination de tous,
- Rappeler le paysage de montagne par l'ajout de rocailles,
- Valoriser tous les déchets végétaux communaux,
- Fournir des citrouilles et autres courges pour les écoles.



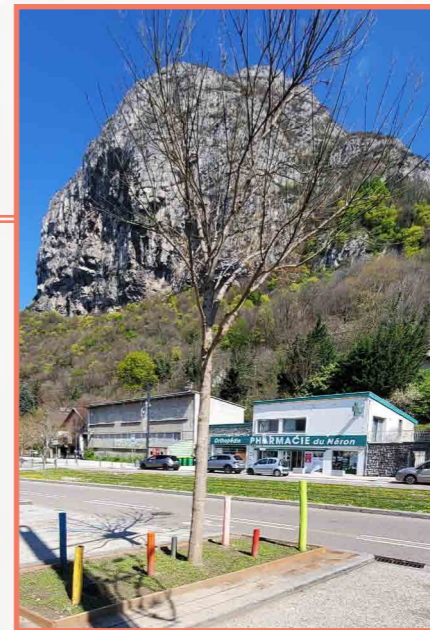
Horloge

Projet

- Fleurissement des pieds d'arbres par de la prairie fleurie,
- Réalisation de bordures en bois,
- Installation de piquets colorés.

Objectifs

- Rendre ces espaces plus qualitatifs et esthétiques,
- Éviter un empiètement des véhicules sur les massifs,
- Améliorer la pénétration des eaux pour un drainage plus favorable aux plantations.



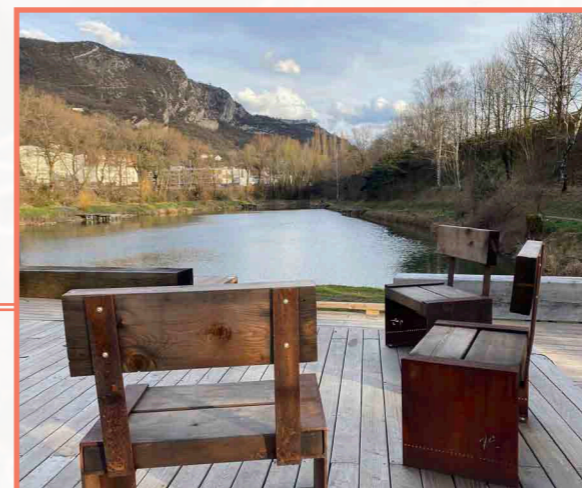
Entrée ouest de la Ville (limitrophe avec Saint-Égrève)

Projet

- Réalisation d'un massif entièrement renouvelé avec des plantes vivaces et des fleurs annuelles.

Objectif

- Marquer l'entrée de la ville par un élément visuel, qualitatif et coloré.



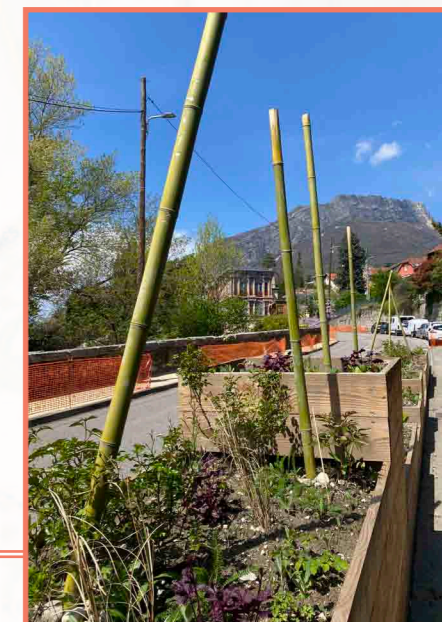
Parc de l'étang Pique-Pierre

Projet

- Création d'un parc paysager (espaces enherbés, cheminements piétons, plantations, hôtel à insectes, nichoirs, mobiliers d'assise, arceaux à vélo...),
- Construction à venir d'un restaurant "food-court" (plusieurs comptoirs réunis en un même lieu).

Objectif

- Valoriser, animer et faire redécouvrir cet espace vert.



Entrée sud de la Ville (côté Casamaures)

Projet

- Construction de bacs superposés pour rappeler les murs d'enceinte,
- Plantation de rosiers, de vivaces et de tiges de bambou servant de tuteurs aux différentes climatiques,
- Désherbage des trottoirs des deux côtés de la chaussée.

Objectifs

- Créer une animation de couleurs,
- Donner une impression de rétrécissement de la chaussée pour faire diminuer la vitesse des véhicules sur cette zone,
- Remettre à jour le mur en pierre le long du monument historique La Casamaures,
- Permettre aux piétons de mieux circuler.

EN CHIFFRES

- Plus de 400 arbres et 7000 tulipes ont été plantés sur la commune ;
- 15 aménagements ont été réalisés pendant l'hiver ;
- Réduction des coûts de plus de 50% en ne faisant pas appel à des prestataires extérieurs dans la réalisation des aménagements.



En face de l'Hôtel de Ville

Projet

- ▶ Plantation d'arbres et de lauriers-roses.

Objectif

- ▶ Embellir le long de l'avenue Général Leclerc.

École du Néron

Projet

- ▶ Plantation d'un hêtre fastigié devant l'école.

Objectif

- ▶ Apporter davantage d'ombre.



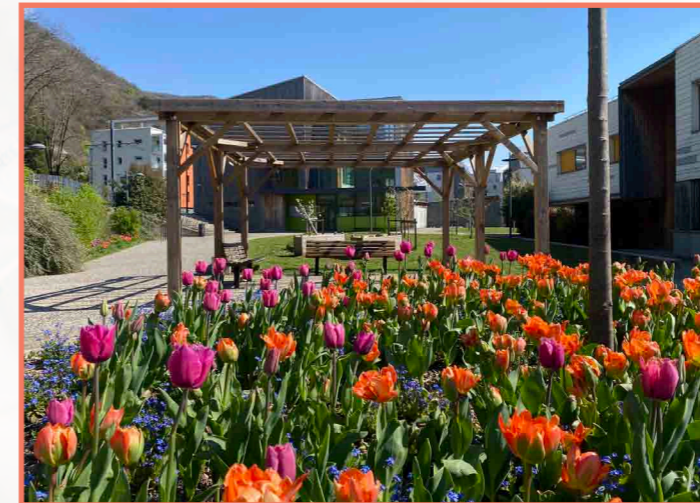
Rue de la Gare

Projet

- ▶ Plantations adaptées à la sécheresse, en raison d'un arrosage impossible dans cet espace, comme des yuccas et du phormium (lin de Nouvelle-Zélande),
- ▶ Aménagement d'ensemble (réseau d'eau, enrobé, piste cyclable) réalisé en 2022.

Objectif

- ▶ Mettre en valeur cette entrée de la zone d'activité, pour améliorer son attractivité.

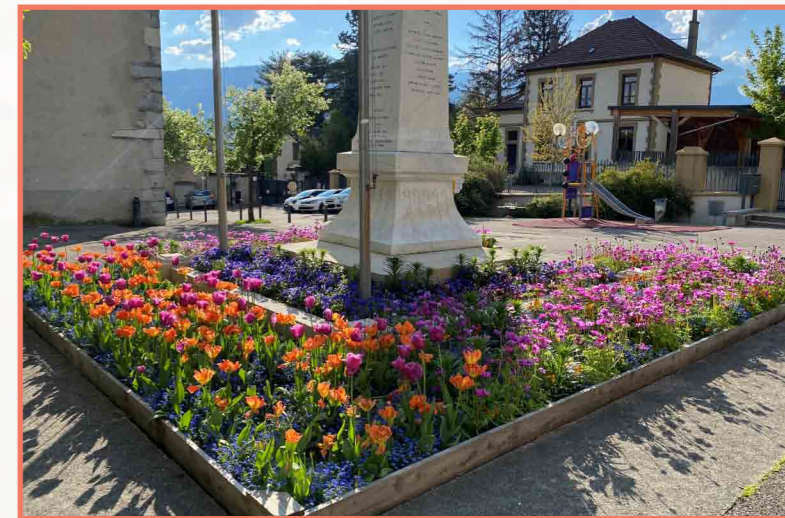


Le fleurissement annuel

Vous l'avez remarqué, la Ville s'est parée de mille couleurs avec l'arrivée du printemps. 7000 tulipes, anémones et pensées ont été plantées partout sur la commune : sur le mur de l'immeuble Leclerc, à côté de l'école Badinter, devant les magasins de l'Horloge, dans le parc des Moais, dans plusieurs rues du Village, au hameau de Narbonne...

Objectifs

- ▶ Célébrer la fin de l'hiver et redonner vie à la commune,
- ▶ Apporter de la couleur à la Ville et la rendre plus joyeuse,
- ▶ Améliorer la qualité de vie de tous.



Rue Louis Gagnière

Projet

- ▶ Plantation de noyers blancs d'Amérique à l'automne 2022.

Objectifs

- ▶ Lutter contre les îlots de chaleur,
- ▶ Expérimenter des plantations pour lutter contre la renouée du Japon, plante invasive.



Mas Caché (parking longeant la route de Clémencières)

Projet

- ▶ Plantation de jeunes arbres en attendant la réalisation d'un petit vignoble.

Objectif

- ▶ Végétaliser et embellir cet emplacement.



Bassin de Clémencières

Réalisé par un prestataire extérieur

Projet

- ▶ Installation d'arceaux à vélo, remplacement du goudron par des pavés enherbés, réhabilitation du bassin et mise en place d'un banc.

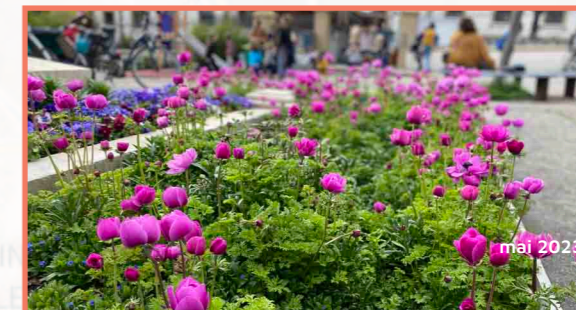
Objectifs

- ▶ Aménager une halte sécurisée pour les cycles et les promeneurs,
- ▶ Valoriser ce lieu.



VOL DE PLANTATIONS : TOUS CONCERNÉS

Ces nombreux aménagements permettent de rendre la Ville, plus verte, plus belle et agréable à vivre. Malheureusement, les services techniques ont constaté le vol de beaucoup de plantes. Nous sommes tous concernés par la préservation du bien commun ! La Ville en appelle donc à la responsabilité de tous pour arrêter ces vols.





Vélos et trottinettes : louez en toute simplicité !



Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise

Avec les beaux jours, c'est le bon moment pour (re)découvrir les services de mobilité à votre disposition ! Aujourd'hui, ce sont plus de 10 000 vélos qui sont disponibles à la location avec Mvélo+, 2 100 vélos à assistance électrique répartis sur 17 communes du territoire et autant de trottinettes électriques avec l'opérateur Dott.



Je me déplace régulièrement : je loue tous types de vélos avec Mvélo+
Le service Mvélo+, disponible sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole et de la communauté de communes du Grésivaudan, propose un large choix de vélos : standards, pliables, électriques, pour enfant ou encore des tandems et des vélos cargos, il y en a pour tous les usages. Vous pouvez louer un vélo jaune pour une durée pouvant aller d'1 jour à 1 an, renouvelable ou non. De même, les tarifs et cautions diffèrent suivant les modèles. Vous souhaitez sauter le pas ? Rendez-vous dans l'une des agences Mvélo+ ou en ligne.

+ D'INFOS bit.ly/41ABOaN, bit.ly/3oiwfiU et bit.ly/3GOAusW

J'ai un court trajet à faire : je loue un vélo ou une trottinette électrique avec le service Dott

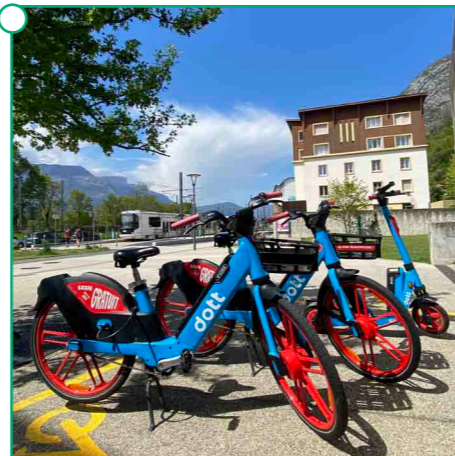
L'opérateur Dott propose à la location courte durée des vélos à assistance électrique et des trottinettes électriques. Ces équipements sont disponibles dans l'une des 250 stations réparties dans l'espace public.

À Saint-Martin-le-Vinoux, 13 ont été tracées. Deux stations ont été ajoutées récemment : à la jonction des rues Pierre Sémard et Félix Faure, ainsi que place Pasteur. Deux autres ont été agrandies : dans la Zone d'Activités et à l'arrêt de tram Hôtel de Ville.

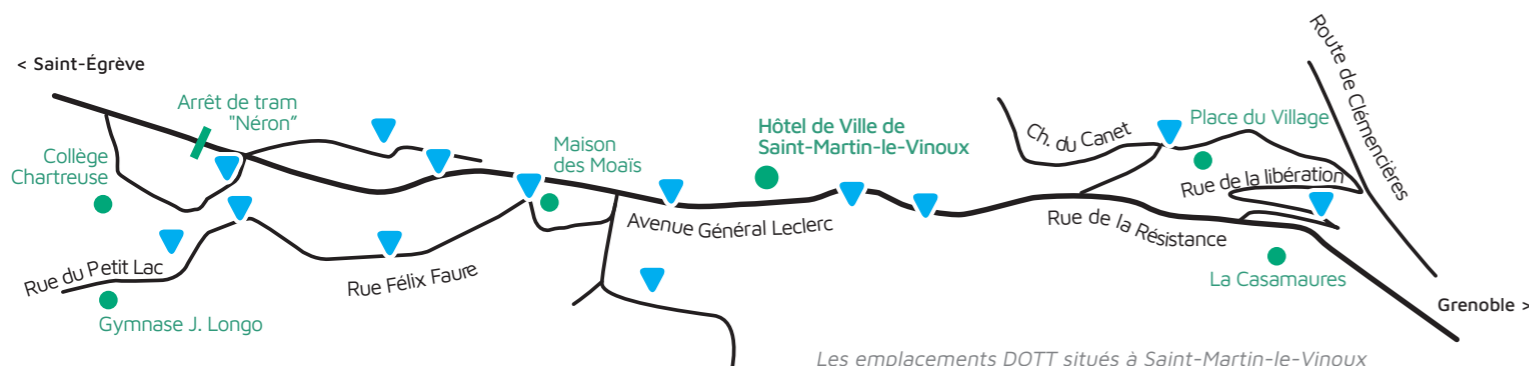
Pour louer un vélo ou une trottinette électrique, rien de plus simple : téléchargez l'application Dott sur Google Play Store ou sur l'Apple store, localisez la station la plus proche et scannez le véhicule choisi.

La tarification, à la minute, est la même pour les vélos et les trottinettes.

+ D'INFOS bit.ly/40aUpj9



Les emplacements DOTT situés à Saint-Martin-le-Vinoux



Zone à Faibles Émissions : la mise en œuvre



À partir du 1^{er} juillet 2023, une Zone à Faibles Émissions (ZFE) sera mise en place dans treize communes de la métropole grenobloise pour les voitures particulières, conformément à la loi.

Qu'est-ce que la Zone à Faibles Émissions (ZFE) ?

Une ZFE est une zone urbaine où la circulation est réservée aux véhicules les moins polluants. Pour déterminer si un véhicule est polluant ou non, les acteurs publics s'appuient sur le Certificat Qualité de l'Air (CQA) du véhicule. Obligatoire pour tout véhicule motorisé (voiture, utilitaire, camion, scooter, etc.) circulant dans la ZFE, cette vignette est à commander en ligne, puis à coller sur votre pare-brise. Elle indique la catégorie Crit'Air de votre véhicule (qui va du Crit'Air 0 pour les véhicules les moins polluants au Crit'Air 5 pour les plus polluants).

Pourquoi Grenoble-Alpes Métropole met-elle en place une ZFE ?

L'objectif de la Zone à Faibles Émissions est d'améliorer la qualité de l'air dans la métropole grenobloise. Après l'avoir mise en place pour les véhicules utilitaires et poids lourds en 2019, Grenoble-Alpes Métropole a lancé des études pour les voitures particulières. Entre temps, la loi "Climat et résilience" d'août 2021 a rendu les ZFE obligatoires dans dix métropoles françaises.

Quel est le calendrier ?

Sa mise en œuvre se fera de façon progressive :

1^{er} juillet 2023 : interdiction de circulation dans le périmètre de la ZFE des voitures classées Crit'Air 5 et non classées (diesel datant d'avant 2001, essence datant d'avant 1997), soit 2% des véhicules de la métropole grenobloise ;

1^{er} janvier 2024 : les voitures classées Crit'Air 4 (diesel datant d'avant 2006) seront interdites dans la ZFE, soit 3% des véhicules de la métropole ;

1^{er} janvier 2025 : extension aux voitures classées Crit'Air 3 (diesel datant d'avant 2011 et essence datant d'avant 2006), soit 12% des véhicules de la métropole ;

En 2026 : un bilan permettra de savoir comment poursuivre ou non ce dispositif.

Cette ZFE s'appliquera du lundi au vendredi de 7h à 19h. Cela permettra à ceux dont les véhicules ne sont pas conformes de circuler librement tous les soirs de semaine à partir de 19h ; tous les week-ends et tous les jours fériés. L'objectif n'est pas d'envoyer tous les véhicules à la casse mais d'adapter et de diminuer ses déplacements en voiture.

Des dérogations sont-elles prévues ?

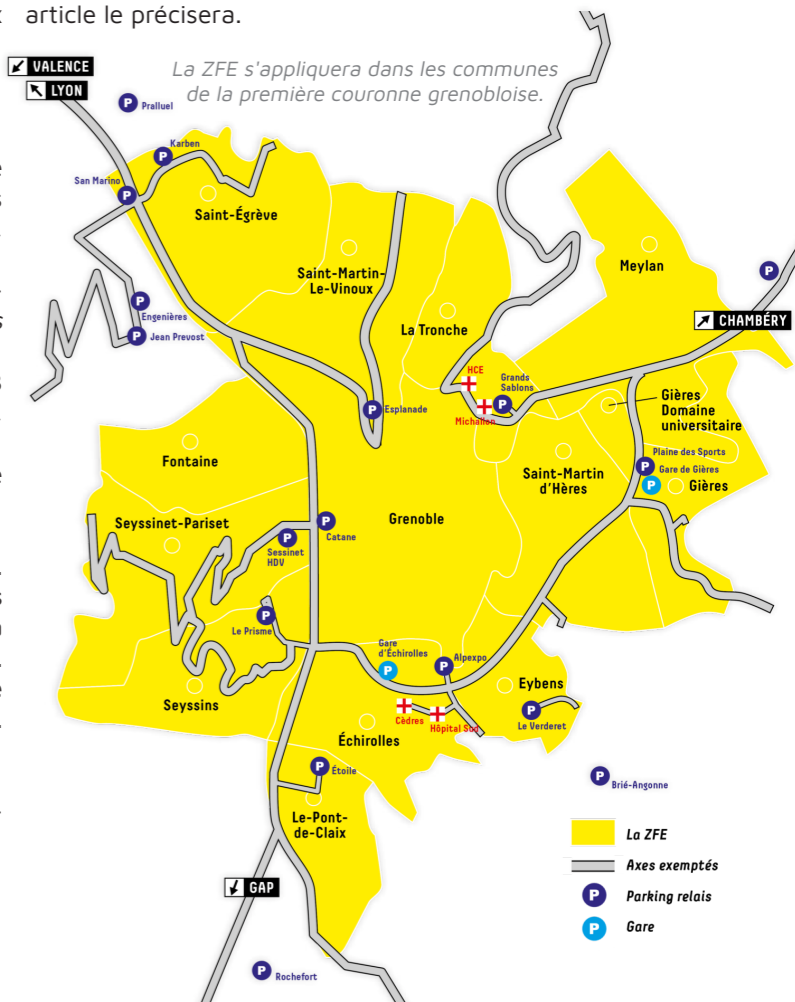
Afin de permettre ponctuellement l'accès à la zone, des dérogations sont envisagées :

- "Petits rouleurs" (< 5000 km par an) ;

- Rendez-vous médicaux en établissement de santé (cliniques et hôpitaux) au moins 6 fois par an ;
- Travailleurs en horaires décalés pour les personnes qui, au moins 52 jours par an, débutent leur activité professionnelle avant 6h30 ou terminent après 19h30 ;
- Habitants de la ZFE travaillant hors de la ZFE et ne disposant pas d'une offre de transports en commun sur le trajet domicile-travail ;
- Pass 12 jours (permet d'accéder à la zone 12 jours dans l'année, même avec un véhicule interdit) ;
- Personnes en attente de délivrance d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI) ;
- Véhicules de collection ;
- Entreprises en difficulté ;
- Associations de bienfaisance ou reconnues d'utilité publique.

Comment la Métropole vous accompagne ?

La Métropole, le SMMAG et M TAG mettront en place des aides destinées aux plus modestes, pour les aider à acheter un vélo, à remplacer un véhicule polluant ou à trouver des alternatives de mobilité. Un dispositif de guichet unique en agence M TAG sera créé afin de faciliter les prises de renseignements et les demandes d'aides à l'achat. Un prochain article le précisera.



La ZFE
Axes exemptés
Parking relais
Gare



JOURNÉE DES ENFANTS

Samedi 10 juin, la Ville et l'association Festiv'Arts offrent aux enfants, mais aussi à leurs parents, un après-midi coloré de spectacles et d'ateliers manuels dans une ambiance festive et détendue.

Rendez-vous aux parcs des Moais et du gymnase Pierre Mendès-France de 15h à 20h pour une immersion dans l'univers des arts de rue : dessin, peinture, beatbox, spectacles...

Tout au long de l'après-midi : ambiance musicale avec la Sonobécane (triporteur fabriqué à partir de pièces de récupération), ateliers "La pergola des vœux", peinture sur mobilier urbain et vente de douceurs et rafraîchissements par l'association des parents d'élèves de l'école Robert Badinter et Festiv'Arts.

Pour les ateliers et spectacles :

- 15h30 et 17h30 : spectacles aériens "En suspension" de la Cie Dynamo
- 16h-17h et 18h-19h : ateliers aériens à partir de 6 ans



Le programme complet sera détaillé prochainement sur smlv.fr

AMICALE SPORTS ET LOISIRS

L'Amicale Sports et Loisirs cherche de nouveaux adhérents. Savez-vous que pratiquer une activité physique régulière est nécessaire pour sa santé et son bien-être, en particulier à partir de 50 ans ?

Le club ASL vous propose de participer à ses sorties de marche et vélo, adaptées à vos aptitudes, dans une ambiance conviviale et sereine.

Inscrivez-vous lors de la permanence du mardi de 14h à 18h, Maison des Moais, salle Coluche. L'association réorganise ses activités pour la rentrée 2023/2024.

[+ D'INFOS](#) Gérard Savin 06 07 81 67 73

40 ANS ÇA SE FÊTE !

À l'occasion de son 40^e anniversaire, le Radio Club F6KQY vous fait découvrir ses activités lors de journées portes ouvertes, **mercredi 31 mai et samedi 3 juin** à l'espace Claude Tarricone, 2863 rue du Petit Lac.

Au programme, démonstration de réalisation de pièces imprimantes 3D, contacts radio, télévision amateur, programmation ARDUINO, exposition de réalisations, reportages animations sciences et techniques de l'accueil de loisirs de Lachal, etc. Entrée gratuite.

[+ D'INFOS](#) 06 85 96 80 75 et f6kqy@wanadoo.fr



TROC AUX PLANTES

L'association des Amis de l'Ancienne École de Lachal vous invite à participer à son traditionnel troc aux plantes **samedi 13 mai de 9h à 13h** au hameau de Lachal.

Préparez dès à présent graines, semis, boutures, divisions et venez les échanger ! Pensez au recyclage des contenants, n'oubliez pas d'étiqueter la variété, couleur, floraison et partagez vos conseils de plantation !

JAM SESSION DE SERLIN TRAIL

L'équipe du Serlin Trail annonce son prochain événement "jam session", qui se déroulera sur le bike park du hameau de Serlin **samedi 13 mai entre 10h et 19h**.

Au programme, session libre sur toutes les pistes de VTT, concours de sauts et animations entre 14h et 16h, buvette et restauration sur place, tombola avec de nombreux lots. Plus de deux cents VTTistes venus des quatre coins de la France sont attendus.

Entrée gratuite pour les visiteurs, 10€ le forfait journée pour les pratiquants.

[+ D'INFOS](#) facebook.com/serlintrail/

TOUS DES SUPER CITOYENS VILLE PROPRE



Samedi 13 mai, de 10h30 à 12h, entre voisins, amis ou en famille, mobilisez-vous avec les enfants du Passeport citoyen pour faire du propre dans votre quartier !



Rendez-vous devant les écoles de la commune : les élus vous remettront du matériel (gants et sacs poubelle) avant de parcourir les alentours en collectant les déchets tous ensemble. Enfants et adultes de tous âges sont les bienvenus !

Dans le cadre du Passeport citoyen, l'ensemble des élèves de CM2 sont invités à participer à cette action obligatoire pour obtenir leur diplôme de "Super citoyen".

AU COLLÈGE CHARTREUSE, L'ESPRIT D'ENTREPRISE EN ACTION

La mini-entreprise 2022-2023 du collège Chartreuse tient à se présenter.

Nous sommes la mini-entreprise du collège Chartreuse, constituée d'une classe de collégiens accompagnés de Monsieur Dufour, professeur de technologie, de Madame Faisandier et de notre mentor Oliver Jadzinski.

Cette mini-entreprise est une option qui est réservée aux élèves de troisième.

Cette année, notre produit est un QR code qui regroupera les réseaux sociaux du client. Le produit sera sous forme de stickers ou bien de porte-clefs.

Nous sommes partis du besoin du client, pour qu'il puisse partager plus facilement et plus rapidement ses réseaux sociaux. Nous avons aussi rajouté la contrainte d'une production en matériaux écologiques. Le produit sous forme de porte-clefs sera fait en impression 3D et le papier utilisé pour les stickers sera fait avec du papier plus durable.

[+ D'INFOS](#) instagram.com/mini_entreprise22_23/



COUP DE POUCE DÉPART JEUNES

Le CCAS propose à quinze jeunes de 18 à 21 ans une aide pour partir en vacances dans le cadre du dispositif "Coup de pouce départ jeunes".

Cette aide, d'un montant de 100€, sera attribuée en chèques-vacances.

Pour en bénéficier, il faut être domicilié sur la commune, partir seul ou en groupe (3 maximum) pendant au moins 4 jours et 3 nuits (en France métropolitaine).

Intéressé ? Un dossier est à retirer sur le site de la Ville (*S'informer > Jeunes 16 ans et +*) ou à l'Hôtel de Ville.



Dossier à retourner **avant le 30 juin**.

[+ D'INFOS](#) Direction Solidarité Affaires générales de la Ville au 04 76 85 14 50

UNE POÈTE À L'ÉCOLE BADINTER

L'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) a proposé à tous les élèves de cours moyen des écoles élémentaires de France un prix de poésie sur un thème libre. Cette information a été relayée dans les écoles, avec une participation sur la base du volontariat des élèves.



Olivia, jeune élève de CM2 de l'école Robert Badinter, a ainsi travaillé en totale autonomie et a remporté le premier accessit lors de ce concours grâce à son poème "L'arc-en-ciel" qui sera prochainement appris par tous les élèves de sa classe et que vous pouvez découvrir maintenant :

“ **L'arc-en-ciel**

La pluie et le soleil sont mes complices
Grâce à eux je nais avec délice
Quand les familles m'admirent elles me trouvent magnifique
Je les emporte dans un monde magique
Peu à peu je m'efface
Avec angoisse ...
Quand je pars, je fais mes adieux
Aux enfants heureux
Rouge, orange, jaune, vert, bleu, violet,
On me voit de toutes les couleurs.

Olivia DELAUZUN ”


ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOAÏS !

NANO-MATCHS D'IMPROVISATION
Ligue d'Impro 38

VENDREDIS 5 & 26 MAI
20H | DURÉE 1H30

Deux soirées de nano-matches d'improvisation vous sont proposées par la Ligue d'Impro 38.

Deux comédiens s'affronteront en un contre un, en suivant les règles du match d'impro, intégrant nouveautés et catégories adaptées à ce format. L'assurance de vous faire passer un moment unique !

 8€ (Saint-Martiniers)
13€ (extérieurs)

 [réservation sur improvisation.fr](mailto:reservation@improvisation.fr)
ou au 04 76 27 07 48


FÊTE DE FIN D'ANNÉE
Nougbo 38

SAMEDI 27 MAI

L'association Nougbo 38 vous invite à fêter avec elle la fin de l'année !

Au programme :


••**Stage de danses traditionnelles ivoiriennes** avec Boli Lazare Vroh Bi **de 10h à 13h**

 30€ (adhérents) | 35€ (non adhérents)

••**Stage de danse enfants** avec Clément Zamblé **de 16h à 17h**

 8€ (adhérents) | 10€ (non adhérents)

••**Soirée ivoirienne de 18h à 22h** avec présentation des danses des différents groupes et bal afro.

 5€ (adhérents) avec une boisson
7€ (non adhérents) avec une boisson

 nougbo.contact@gmail.com



CHANTS DU MONDE
Association La Solorma

SAMEDI 3 JUIN | 19H30 | DURÉE 1H30

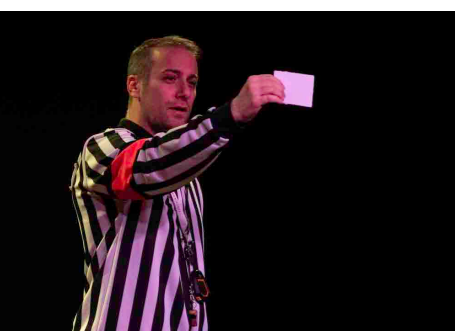
VIBRA TERRE chante le monde.

Dirigés par Camille Truffa et accompagnés par Maëlle Truffa, une trentaine de choristes mettent toutes leurs voix et tous leurs cœurs en accord pour chanter des polyphonies du monde. On y chante l'Histoire, la transmission de la culture, l'amour et la révolte !

Les deux sœurs, membres fondatrices du quatuor Malincka et du Groupe vocal Terra Canta Corsica, ont la volonté de partager leur passion pour les chants traditionnels et rassembler autour de ce répertoire les voix dans toutes leurs singularités.

Dès 10 ans.

 **gratuit**



© Brigitte Designolle

PARTICIPER À L'EXPOSITION COLLECTIVE UN ŒIL SUR MA VILLE

L'exposition *Un œil sur ma Ville* se tiendra **du jeudi 9 novembre au vendredi 1^{er} décembre 2023**.

Vous êtes photographe amateur ou professionnel ? Vous souhaitez partager le regard singulier que vous portez sur votre commune, ses paysages, sa nature ou encore ses habitants ? Cette exposition est faite pour vous !

Inscrivez-vous avant le **15 octobre** en remplissant le formulaire en ligne ou en téléchargeant le document sur le site de la Ville, rubrique *Sortir > Expositions*. À envoyer à culture@smlv.fr. 3 œuvres maximum par personne.

 Service Culture et Associations de la Ville au 04 76 85 14 50 et culture@smlv.fr

"WHAT'S THE TRUCK"

Bonne nouvelle ! Un nouveau food truck est arrivé sur la commune, "What's the truck".

Anthony et Marine, ses propriétaires, vous le présentent.

"Nous proposons une cuisine élaborée à base de produits frais et faits maison. À la carte : du Burger maison, de la focaccia farcie, du fish&chips ainsi que quelques nouveautés tel que le Corn dog. Notre carte est élaborée avec des produits de saison et évoluera avec le temps de façon à proposer de la nouveauté à notre clientèle."



Vous pouvez nous retrouver les **mercredis de 11h à 14h** sur le parking de la station Total au **Fontanil-Cornillon**, les **jeudis et vendredis de 11h à 14h** ainsi que les **vendredis, samedis et dimanches de 18h30 à 21h30** au 2915 rue du Petit Lac à **Saint-Martin-le-Vinoux**. Au plaisir de vous recevoir !"

 06 67 55 74 19, whatsthetruck@gmail.com et facebook.com/profile.php?id=100090871900806

L'APASE À VOTRE ÉCOUTE

L'Association pour la Promotion de l'Action Socio-Éducative est une association de soutien et d'accompagnement aux jeunes de 12 à 18 ans : écoute, conseils, scolarité, formation, insertion professionnelle, santé, famille.

Ses missions : aller au contact des jeunes sur l'espace public, tisser avec eux des liens de confiance et les accompagner dans l'ensemble de leurs démarches. À Saint-Martin-le-Vinoux, ses locaux se situent 38 rue du 26 mai 1944.

Une nouvelle permanence est organisée **le jeudi de 17h à 19h**.

 06 86 58 31 62 / nadia.chadi@apase38.fr

PROFESSIONNELS : L'ÉTAT VOUS AIDE AU PAIEMENT DE VOS FACTURES D'ÉNERGIE

Les entreprises font face à des hausses très importantes de leurs factures d'énergie depuis le début de l'année. En réaction, l'État a mis en place des dispositifs pour les aider.

Outre le bouclier tarifaire devant permettre de limiter la hausse des tarifs réglementés à 15% en 2023, plusieurs dispositifs d'amortissement matérialisent le soutien de l'État selon la taille de l'entreprise et le niveau de sa consommation électrique.

- Pour les factures de l'année 2022, les entreprises peuvent solliciter, [sur impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), une aide représentant environ 25% de la hausse de leur facture d'énergie.
- Depuis le 1^{er} janvier 2023, toutes les TPE qui ne sont pas déjà protégées par le bouclier tarifaire et toutes les PME

(moins de 250 salariés) peuvent bénéficier de l'amortisseur électrique, dès lors qu'elles paient un prix de l'énergie supérieur à 180€ par mégawattheure. Cette remise, directement opérée sur leur facture, prendra en charge jusqu'à 20% de la hausse. Chaque entreprise doit ainsi vérifier qu'elle a informé son fournisseur d'énergie de son statut de TPE/PME.

Pour estimer les aides auxquelles vous avez droit, rendez-vous sur :

impots.gouv.fr/simulateur-amortisseur-electricite ou impots.gouv.fr/simulateur-aide-gaz-electricite

Pour plus d'infos, les services de l'État sont mobilisés : via le numéro national **0 806 000 245** et via les numéros départementaux **07 78 11 83 31** et **04 76 85 74 20**.

 bit.ly/3mJ2iYL et economie.gouv.fr/hausse-prix-energie-dispositifs-aide-entreprises



LE CRITERIUM DU DAUPHINÉ 2023 ARRIVERA À LA BASTILLE !

Dimanche 11 juin, la 8^e et dernière étape du Critérium du Dauphiné se disputera sur 152,8 km entre Le Pont-de-Claix et le glaciaire de la Bastille.



LA VILLE SÉCURISE LE PASSAGE DES COLLÉGIENS

Chaque jour, de nombreux collégiens empruntent la rue de la Maladière pour rejoindre l'arrêt de tram Néron.

Afin de sécuriser leur cheminement, mais aussi celui des riverains, un stop et un passage piétons ont été tracés au croisement avec la rue du Petit-Lac.

CHAUFFAGE AU BOIS : CHANGEMENTS

Depuis le 1^{er} avril, dans le cadre des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) et pour répondre à un enjeu de santé publique majeur, les ménages qui souhaitent équiper leur logement d'un appareil de chauffage au bois doivent obligatoirement installer des appareils labellisés flamme verte à très bon rendement énergétique et peu générateurs de polluants atmosphériques.

Cette mesure concerne les logements isérois situés dans l'ensemble du territoire de Grenoble-Alpes Métropole dont Saint-Martin-le-Vinoux. Pour vous aider dans le remplacement de votre appareil de chauffage, Grenoble-Alpes Métropole a mis en place la prime Air Bois.



[+ D'INFOS](https://www.grenoblealpesmetropole.fr/154-remplacer-ma-cheminee-ou-mon-poele-avec-la-prime-air-bois.htm)
grenoblealpesmetropole.fr/154-remplacer-ma-cheminee-ou-mon-poele-avec-la-prime-air-bois.htm

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Lundi 8 mai - 10h, place du Village

78^e anniversaire de la victoire de la guerre 1939-1945
Le 8 mai célèbre la paix, marquée par la fin de la seconde guerre mondiale, mais rend également un hommage nécessaire aux dizaines de millions de personnes qui ont perdu la vie durant ces 5 années.

Le 8 mai 2023 rassemblera plusieurs associations d'anciens combattants, un piquet d'honneur de la 27^e Brigade d'Infanterie de Montagne, jeunes sapeurs-pompiers, élèves de CM2 du Passeport Citoyen et associations culturelles et musicales de la ville.

Vendredi 26 mai - 17h, place Pasteur

Bombardement du 26 mai 1944

Fin mai 1944, deux divisions américaines ont décollé avec pour cibles les gares de triage de Nice, Grenoble, Chambéry, Lyon, Saint-Étienne et les ponts sur le Rhône. Sur les 635 bombes larguées ce jour-là, seules 42 toucheront la gare de Grenoble. Les dégâts alentours sont considérables. À Saint-Martin-le-Vinoux, 37 personnes trouveront la mort dans ces bombardements.

Cette cérémonie a pour but de ne pas les oublier.

Mercredi 7 juin - 11h, chemin de la Buisseratière, lieu-dit La Gomma

Bombardement de la Gomma (1944)

En septembre 1943, l'infirmerie des Francs-tireurs et partisans de l'Isère (FTP) est installée à La Gomma. Le 7 juin 1944, elle est attaquée par la milice. Les résistants présents parviendront à repousser les miliciens. Ceux-ci reviendront peu après pour piller et incendier le bâtiment.

Cette cérémonie a pour but de cultiver le nécessaire devoir de mémoire.



RAPPEL COLLECTE DE TEXTILES

Jusqu'au 4 juin, Grenoble-Alpes Métropole reconduit son opération de collecte de textiles.

En 2022, près de 200 tonnes de textiles ont été collectées sur les 42 communes partenaires.

Trois points de collecte sont mis en place sur le territoire communal :

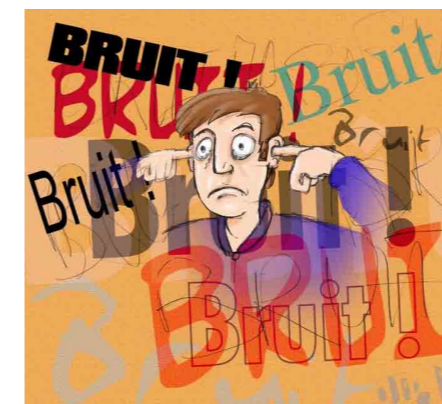
- parking rue Rosa Lee Parks (en face de la Balme) ;
- parking du collège Chartreuse ;
- parking du cimetière du Village.

[+ D'INFOS](https://www.grenoblealpesmetropole.fr) [grenoblealpesmetropole.fr](https://www.grenoblealpesmetropole.fr)

NUISANCES SONORES : TOUS VIGILANTS !

Avec le printemps et le soleil, les activités extérieures et les jardins fleurissent. Celles susceptibles de produire des nuisances sonores, comme l'entretien des jardins et le bricolage avec des appareils à moteur (tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse, taille-haies, motoculteur, souffleur de feuilles, broyeur de végétaux, scie, ponceuse, perceuse...), sont réglementées sur des plages horaires précises durant lesquelles le bruit est toléré :

- Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 19h
- Samedi : 9h - 12h et 15h - 19h
- Dimanche et jours fériés : 10h - 12h



VIGILANCE MOUSTIQUE-TIGRE

En région Auvergne-Rhône-Alpes, le moustique tigre, espèce invasive originaire de l'Asie du Sud-Est, est assez virulent et peut être vecteur de certaines maladies lors de ses piqûres (le zyka, la dengue et le chikungunya).

Afin de limiter sa prolifération, chacun doit adopter les bons gestes, comme le contrôle régulier de tout point d'eau stagnante (soucoupes de pot de fleurs, réservoirs d'eau, pieds de parasol, gouttières et grilles d'évacuation d'eaux pluviales...).

La surveillance du moustique tigre est gérée dans notre région par l'EID Rhône-Alpes.

[+ D'INFOS](https://www.moustigre.org) [moustigre.org](https://www.moustigre.org)
(signalements de sa présence)



REPÉREZ LES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Face à l'avancée du frelon asiatique en Isère, un appel est lancé à tous les habitants de la commune pour aider à repérer leurs nids et les signaler.

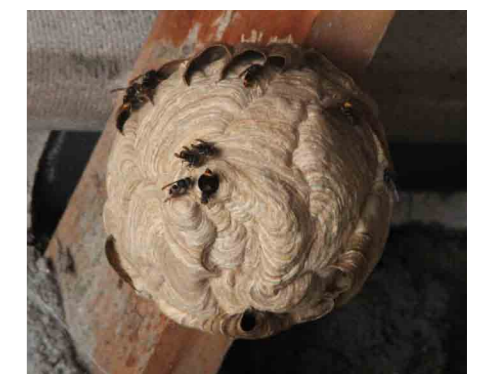
Arrivé en Isère en 2015, le frelon asiatique est un redoutable prédateur de tous les insectes et des abeilles en particulier. La population d'un seul nid en consomme plusieurs kilos par an ! Ils capturent les insectes, les réduisent en bouillie et les ramènent au nid pour nourrir les larves.

Au printemps, entre février et avril, la fondatrice frelon construit d'abord un nid primaire. Il s'agit d'un petit nid, de la taille d'un melon, situé généralement à l'abri, sous l'avancée d'un toit par exemple.

À partir du mois d'avril, les frelons vont quitter ce petit nid pour construire un nouveau nid, appelé nid secondaire, situé généralement dans un arbre entre 5 et 15 mètres de hauteur. Ce nid est souvent énorme et peut atteindre un mètre de hauteur. Il abrite des milliers de frelons.

En Isère, la lutte contre le frelon est pilotée par le Groupement de défense sanitaire apicole (GDSA). Tout particulier, toute collectivité peut déclarer un nid sur le site [frelonsasiatiques.fr](https://www.frelonsasiatiques.fr) pour qu'il soit détruit par le GDSA.

Près de 1000 nids l'ont été en Isère en 2022.



JOURNÉE DES ENFANTS

10 JUIN 15H-20H

PARC DES MOAÏS

En cas de pluie, repli Maison des Moaïs

SPECTACLES, ATELIERS MANUELS, BUVETTE - ENTRÉE LIBRE

Illustration : Seb Bak



L'AGENDA

Jusqu'au 4 juin

Collecte de textiles
parking rue Rosa Lee Parks (en face de
la Balme), parking du collège Chartreuse,
parking du cimetière du Village

Vendredis 5 et 26 mai

Nano-matches de théâtre d'improvisation
Ligue d'Impro 38
20h | Maison des Moaïs

Lundi 8 mai

78^e anniversaire de la victoire
de la guerre 1939-1945
10h | place du Village

Vendredi 12 mai

Auditions du Foyer Arts et Loisirs
19h30 | Maison des Moaïs

Samedi 13 mai

•• Ville propre
10h30 | devant les écoles de la commune

•• Troc aux plantes
9h - 13h | hameau de Lachal

Vendredi 26 mai

Commémoration
du bombardement du 26 mai 1944
17h | place Pasteur

Samedi 3 juin

Chants du monde
19h30 | Maison des Moaïs

Mercredi 7 juin

Commémoration
de l'incendie de la Gomma (1944)
11h | chemin de la Buisserate, La Gomma

Samedi 10 juin

Journée des enfants
15h - 20h | parc des Moaïs



Place du Village mardi de 16h à 19h
Place de l'Horloge jeudi de 15h30 à 19h



+ www.smlv.fr
Toutes vos démarches
en ligne !

horaires d'ouverture de la mairie :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

téléphone : 04 76 85 14 50

courriel : mairie@smlv.fr

@Ville.de.SaintMartinleVinoux

smlv_naturellement_chartreuse



PHARMACIES DE GARDE

6 & 8 mai

Prédiu - 04 76 75 31 67
48D route de Grenoble à Saint-Égrève

13, 14 & 18 mai

La Pinéa - 04 76 75 43 33
Centre commercial La Pinéa
à Saint-Égrève

20 & 21 mai

Barnave - 04 76 75 43 42
42 rue Saint Robert à Saint-Égrève

27, 28 & 29 mai

Nouvelle - 04 76 75 49 33
121C, avenue Général Leclerc
à Saint-Martin-le-Vinoux

3 & 4 juin

Les Charmettes - 04 76 75 26 73
Centre c^{ci}. Les Charmettes à Saint-Égrève

Pour trouver au quotidien une pharmacie de garde : servigardes.fr ou **0825 74 20 30**